

● Réaliser du compost de déchets verts à la ferme

Durée 2 jours

DATES 14 & 21 Février 2019

Lieu Sommières

Intervenants

- Gérard Augé, agronome et pédologue
- Nicolas Rapetti, MICRO Terra
- Communauté de communes du Pays de Sommières
- Agriculteurs composteurs du CIVAM Humus

Inscrivez-vous : voir page 14 -

Contact : Aurélie GIBERT,
07 69 91 39 93
gibert@civamgard.fr

Pour en savoir plus sur l'Ecophyto,
cliquez ici : fiche mémo VIVEA – Eco-phyto

En zone méditerranéenne, la matière organique disponible pour l'amendement des sols agricoles est une denrée rare et souvent chère. Alors, pourquoi ne pas faire son compost à partir de déchets verts ?

Objectifs

- Connaître les étapes de réalisation et d'utilisation du compost.
- Connaître la réglementation inhérente au processus de compostage à la ferme.
- Évaluer les avantages économiques.
- Comprendre le fonctionnement d'une filière locale de production d'un compost de qualité.

Programme

Jour 1 : 14 Février

- Réglementation inhérente à la réalisation de compost à la ferme
- Évaluation économique du compost de déchets verts
- Visite d'une plateforme de stockage et de broyage de déchets verts
- Visite de parcelles de compostage de déchets verts à la ferme :
 - ▷ Fonctionnement du collectif
 - ▷ Techniques de compostage

▷ Retours d'expérience (intérêt agronomique, quantités épandues, etc.)

Jour 2 : 21 Février

- Principes du compostage, intérêt agronomique des composts.
- Particularités du compostage de déchets verts à la ferme : composition, processus, matériel, préconisations d'utilisation...